

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie La Cartine Daycare Inc.	Numéro de permis 2012241	Date d'inspection Le 08 septembre 2025
Nom de l'établissement Garderie La Cartine Daycare 2		Numéro de téléphone (506) 384-2278
Adresse 1766 rue Amirault Dieppe NB E1A 7K2		
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Monica Maltais		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (ii) les nom, adresse et numéro de téléphone de son médecin.	24(1)(b)(ii)	05 sept. 2025	08 sept. 2025
Commentaires : L'inspectrice procède à la vérification de 12 dossiers d'enfants. Tous les dossiers vérifiés sont complets et ne présentent aucune information manquante. La lacune est maintenant conforme.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (iv) les noms, adresses et numéros de téléphone d'au moins deux personnes autorisées par le parent ou le tuteur de l'enfant à venir le chercher et avec qui communiquer en cas d'urgence, s'il était impossible de joindre le parent ou le tuteur,	24(1)(b)(iv)	05 sept. 2025	08 sept. 2025
Commentaires : L'inspectrice procède à la vérification de 12 dossiers d'enfants. Tous les dossiers vérifiés sont complets et ne présentent aucune information manquante. La lacune est maintenant conforme.			

<p><b>Commentaires généraux</b></p> <p>L'inspectrice est présente sur les lieux afin de réaliser une inspection de suivi.</p> <p>Lors de cette visite, l'inspectrice observe que les lacunes précédemment identifiées ont été corrigées et sont désormais conformes aux exigences.</p> <p>Les jeux libres à l'extérieur sont observés, ainsi qu'une séance de lecture interactive dans l'une des salles de classe.</p> <p>Le ratio est respecté tout au long de l'inspection.</p>
---

original signé par  
Monica Maltais

Le 08 septembre 2025

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par  
Linda Noël

---

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 08 septembre 2025

---

Date